

INSCRIPTION - MAISON DE LA RANCE

Je soussigné(e) Mme, M.

Représentant légal de l'enfant (nom et prénom) :

Né(e) le :

Adresse complète :

Commune :

Tél :

Mail :

autorise mon enfant à participer aux Ateliers Nature précisés ci-dessus, organisés par la Maison de la Rance et certifie que celui-ci est assuré en «responsabilité civile» et «individuelle Accidents» auprès de la compagnie d'assurance

Police n°

En cas d'accident, si la famille ne peut être contactée, l'enfant sera transporté à l'hôpital le plus proche. Nous transmettre, si besoin, les informations nécessaires sur l'état de santé de votre enfant.

Cet imprimé devra impérativement parvenir à la Maison de la Rance dans les 48h qui suivent la pré-inscription par téléphone accompagné du règlement par chèque libellé à l'ordre du trésor public. Au-delà de ce délai, la pré-inscription sera annulée sans rappel préalable.

Fait à le Signature

Lieu de rendez-vous
14h à la Maison de la Rance

Les enfants peuvent être véhiculés selon l'animation
Pré-inscription obligatoire par téléphone
au 02.96.87.00.40

> Prévoir dans un sac à dos : goûter, bottes ou chaussures de rechange, vêtements adaptés à la météo

> Tarifs :
6,50 € / enfant (Dinan Agglomération)
7,50 € / enfant (hors Dinan Agglomération)

Anima'
Nature
Vac

«Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des inscriptions Anima'vac. Les destinataires sont l'équipe de gestion et animation de la Maison de la Rance. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant au 02 96 87 00 40. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.»

SEMAINE 1 > DU 7 AU 11 FÉVRIER 2022

- 08 février : Mini-rando au bord de l'eau.
- 10 février : Initiation au dessin nature.
- 11 février : Fabrication de jouets buissonniers avec des éléments collectés dans la nature.

SEMAINE 2 > DU 14 AU 18 FÉVRIER 2022

- 14 février : Jumelles en bandoulières, rendez-vous avec les oiseaux migrateurs.
- 15 février : La forêt ça me branche !
- 16 février : Mini-rando nature.
- 17 février : Initiation au Land'art.
- 18 février : Clic-clac, ma photo nature d'hiver (apporter son appareil photo).



MAISON DE LA RANCE - Rue du quai Talard - Port de Dinan/Lanvallay - 22100
LANVALLAY - 02 96 87 00 40 - maisondelarance@dinan-agglomeration.fr

INSCRIPTION - MAISON DES FALUNS

Je soussigné(e) Mme, M.

Représentant légal de l'enfant (nom et prénom) :

Né(e) le :

Adresse complète :

Commune :

Tél :

Mail :

autorise mon enfant à participer aux Ateliers Nature précisés ci-dessus, organisés par la Maison des Faluns et certifie que celui-ci est assuré en « responsabilité civile » et « individuelle Accidents » auprès de la compagnie d'assurance

Police n°

En cas d'accident, si la famille ne peut être contactée, l'enfant sera transporté à l'hôpital le plus proche. Nous transmettre, si besoin, les informations nécessaires sur l'état de santé de votre enfant.

Cet imprimé devra impérativement parvenir à la Maison de la Rance dans les 48h qui suivent la pré-inscription par téléphone accompagné du règlement par chèque libellé à l'ordre du trésor public. Au-delà de ce délai, la pré-inscription sera annulée sans rappel préalable.

Fait à le Signature

Lieu de rendez-vous
DONNÉ LORS DE L'INSCRIPTION
Pré-inscription obligatoire par téléphone
au 02.96.39.93.42

> Prévoir dans un sac à dos : goûter, bottes ou chaussures de rechange, vêtements adaptés à la météo

> Tarifs :
6,50 € / enfant (Dinan Agglomération)
7,50 € / enfant (hors Dinan Agglomération)

Anima' Nature
Vacances

«Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des inscriptions Anima'vacances. Les destinataires sont l'équipe de gestion et animation de la Maison de la Rance. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant au 02 96 87 00 40. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.»

SEMAINE 1 > DU 7 AU 11 FÉVRIER 2022

- 07 février : Aidons les oiseaux en hiver, création de mangeoires avec des matériaux recyclés.
- 09 février : Paléontologue d'un après-midi.

SEMAINE 2 > DU 14 AU 18 FÉVRIER 2022

- 14 février : Premiers pas en géologie, comprendre la formation des cailloux.
- 15 février : Détective d'un après-midi, recherche de traces et indices dans la nature.



MAISON DES FALUNS - Carmeroc - 47 route de le Quiou - 22630 TREFUMEL
02 96 39 93 42 - maisondesfaluns@dinan-agglomeration.fr